



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1094

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Opérations globalisées 2016 - Galeries drainantes, maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisations d'autorisations de programmes**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Colin

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Morage, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

**Conseil du 21 mars 2016****Délibération n° 2016-1094**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Opérations globalisées 2016 - Galeries drainantes, maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisations d'autorisations de programmes**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**1° - Les opérations sur l'eau pluviale - opération n° 0P21O2946**

Le programme 2016 des opérations globalisées dans le domaine de l'eau pluviale s'inscrit dans le cadre des politiques publiques "cycle de l'eau" et "qualité de vie, santé, environnement, risques" adoptées par la collectivité.

**1.1 - Galeries drainantes**

L'unité des galeries de la Métropole de Lyon découvre, inspecte, maintient et conforte chaque année plusieurs réseaux de galeries souterraines naturelles ou anthropiques.

Ces réseaux sont de complexités et profondeurs variables et sont disséminés sur 47 Communes et 5 arrondissements de Lyon : Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaine, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Feyzin, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Francheville, Genay, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Lyon 1er, Lyon 2°, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 9°, Marcy l'Etoile, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Quincieux, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Fons, Sainte Foy lès Lyon, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Tassin la Demi Lune et Vernaison.

La majorité des galeries se trouve sur la Ville de Lyon. Le linéaire total des galeries connues, à ce jour, représente environ 50 kilomètres de réseaux.

L'absence d'entretien et l'obstruction des galeries drainantes abandonnées, datant pour certaines de l'époque romaine, ont été à l'origine d'incidents nombreux et parfois lourds de conséquences, dont le plus dramatique fut, le 13 novembre 1930, l'effondrement de la colline de Fourvière et de toutes ses habitations (près de 40 morts).

Chaque année, plusieurs chantiers sont réalisés. La priorisation s'effectue en tenant compte, à la fois, d'objectifs à long terme, de réduction des risques (rôle des commissions d'experts) et des impératifs liés aux procédures d'établissement des permis de construire dans les zones de balmes.

Les chantiers pour l'autorisation de programme 2016 représentent un montant de travaux de 1 000 000 € TTC sur le budget principal et sont détaillés comme suit :

Commune	Adresse	Nature des travaux
Lyon 1er	Galerie Diderot/Vaucanson	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Lyon 5°	Galerie Montée Saint Barthélémy/Roseraie	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Lyon 5°	Galerie Montée Saint Barthélémy/Antiquaille	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Lyon 9°	Raffin	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Lyon 5°	2, rue Sœur Bouvier	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Sainte Foy lès Lyon	Verzières	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Territoire de la Métropole de Lyon	Diverses galeries	Dégagement et confortement de galerie ancienne de captage
Territoire de la Métropole de Lyon	Territoire de la Métropole de Lyon	Entretien et curage de galeries
Territoire de la Métropole de Lyon	Territoire de la Métropole de Lyon	Géomètre

## 1.2 - Eaux pluviales

850 000 € TTC sont prévus au programme de 2016 décomposé comme suit :

- un programme d'études pour un montant de 100 000 € TTC,
- récolement bureau d'études pour un montant de 20 000 € TTC,
- un programme de travaux sur bassins existants pour un montant de 200 000 € TTC,
- un programme d'investigations complémentaires pour un montant de 30 000 € TTC,
- un programme de travaux selon le tableau ci-dessous pour un montant de 500 000 € TTC, pour 3 opérations :

Commune	Adresse	Objet
Fontaines Saint Martin	Rue du Diot/Angle Cantin	Création d'un réseau d'eaux pluviales de 400 mètres de diamètre 400 millimètres
Décines Charpieu	Avenue Bernard Palissy	Création d'un réseau d'eaux pluviales de 100 mètres de diamètre 500 millimètres
Charly	Rues Létra/Vignon	Création de réseau d'eaux pluviales 200 mètres de diamètre 400 millimètres avec un ouvrage de dissipation d'énergie

Les travaux concernés ci-dessus sont relatifs à des problèmes récurrents de débordements ou d'inondations et consistent, pour une bonne part, en des aménagements destinés à soulager les réseaux unitaires existants (bassins de rétention, réseaux spécifiques en eaux pluviales).

La priorisation intègre les enjeux de la proximité et de la réduction des nuisances (inondations, etc.), enjeux croissants liés aux évolutions climatiques, au développement du territoire et à la protection de l'environnement de façon durable.

Pour l'ensemble de l'opération n° 0P21O2946, les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2016 sont les suivants :

- total des dépenses : 1 850 000 € TTC.

## **2° - Les opérations de réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) - opération n° 0P18O2952**

Le programme 2016 des opérations globalisées dans le domaine de l'hydraulique de la défense incendie s'inscrit également dans le cadre des politiques publiques adoptées annuellement par la collectivité.

En application de l'article L 3641-1 du code général des collectivités territoriales, la compétence "Défense extérieure contre l'incendie" (DECI) fait partie des compétences obligatoires de la Métropole.

Cette compétence consiste en la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau mis à disposition du Service départemental métropolitain d'incendie et secours (SDMIS) du Rhône.

A ce jour, la Métropole est propriétaire d'un parc de 12 198 appareils de lutte contre l'incendie (hydrants) raccordés au réseau public de distribution d'eau potable.

Pour améliorer la couverture de la défense incendie et assurer la desserte de zones nouvellement urbanisées, la Métropole doit investir annuellement 720 000 € TTC, pour l'installation de nouveaux appareils (suivant l'évolution de l'urbanisation) et le renforcement du réseau.

Des travaux sont réalisés à la demande de pétitionnaires dans le cadre d'offres de concours à hauteur de 180 000 € TTC. Pour mémoire, cette dépense fait l'objet d'un remboursement par ces mêmes pétitionnaires, cette recette étant inscrite à la section de fonctionnement.

Pour maintenir, déplacer et renouveler en moyenne tous les 30 ans les appareils du parc existant ainsi que leurs conduites de branchement et installer des dispositifs de sécurisation de ces appareils, il est proposé d'investir 1 400 000 € TTC en 2016.

Pour l'ensemble de l'opération n° 0P18O2952, les montants prévisionnels pour les autorisations de programmes 2016 sont les suivants :

- total des dépenses : 2 300 000 € TTC.

Il est proposé au Conseil d'approuver les programmes de travaux pour 2016 au titre des galeries drainantes, des eaux pluviales et des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) et d'individualiser en dépenses les autorisations de programmes correspondantes à hauteur de :

- 1 000 000 € TTC au titre des galeries drainantes,
- 850 000 € TTC au titre des eaux pluviales,
- 2 300 000 € TTC au titre des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** les programmes de travaux annuels 2016 des opérations dans le cadre des autorisations de programme globales P21 - Eaux pluviales et ruissellement et P18 - Incendie et secours :

- galeries drainantes,
- eaux pluviales,
- réseau hydraulique de défense incendie (hydrants).

**2° - Décide** l'individualisation des autorisations de programme globales P21 - Eaux pluviales et ruissellement et P18 - Défense incendie, pour un montant total de 4 150 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- galeries drainantes et eaux pluviales (opération n° 0P21O2946) : 1 850 000 € TTC

- 2016 : 1 490 000 € TTC
- 2017 : 360 000 € TTC

- réseau hydrauliques, les hydrants (opération n° 0P18O2952) : 2 300 000 € TTC

- 2016 : 1 780 000 € TTC
- 2017 : 520 000 € TTC

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.**